

# ATLIER REGIONAL DE CHANGE SUR L'AMENAGEMENT DE VALLEE EN CASAMANCE

À L'Aumonerie et Complexe Aubert  
**LE 16 ET LE 17 DECEMBRE 2008 À ZIGUINCHOR**

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU GOUVERNEUR DE LA REGION

Techniques



Partenaires



Ministère  
des  
Affaires  
Étrangères  
et  
Européennes



Financiers

Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)  
Fondation Lord Michelham Of Hellingly  
Agence Espagnole de Coopération Internationale Pour le Développement (AECID)

## Actes de l'atelier

Partenaires techniques :

ACPP

ARD Ziguinchor

CRCR

GRDR

Partenaires financiers :



Fondation Lord  
Michelham of  
Hellingly

## SOMMAIRE

### PREMIER JOUR : FOIRE D'ÉCHANGES PAYSANS SUR L'AMENAGEMENT DES VALLEES EN CASAMANCE

**p. 3 - 6**

Cérémonie officielle d'ouverture	3
Echanges de savoirs et d'expériences	4
Lutte contre la mouche blanche des mangues – CARE SENEGAL	4
Techniques de greffage – ANCAR	5
Modèle de gestion des ouvrages – comité vallée Diattock	5
Compagnie Bousana	5
Débats	5
Techniques de lutte biologique par Camara et Diatta	6

### DEUXIEME JOUR : ATELIER REGIONAL D'ÉCHANGES SUR L'AMENAGEMENT DES VALLEES EN CASAMANCE

**p. 7 – 21**

#### I. LA FILIERE SEMENCE DE RIZ

<i>Programme concerté d'appui au développement de la filière "semences certifiées de riz" en Casamance</i>	7
<i>Construction d'une filière semence de riz basée sur les acteurs locaux</i>	8
<i>Débats avec la salle</i>	9

#### II. PERENISATION DES COMITES VALLEES ET IMPACTS DES AMENAGEMENTS VALLEES

<i>Gestion des Comités Vallée</i>	12
<i>Evaluation du système de désalinisation, prospective sur les possibilités de protection et restauration de la mangrove dans la zone d'intervention du GRDR</i>	13
<i>Débats avec la salle</i>	14

#### III. ATELIERS DE REFLEXION

<i>Atelier 1 : filière riz - entre production et certification de semences</i>	17
<i>Atelier 2 : les comites vallées : quelle pérennisation ?</i>	19
<i>Atelier 3 : impact des aménagements des vallées et diversification de la production</i>	20

SYNTHESE ET CONCLUSIONS	21
-------------------------	----

LISTE DES ANNEXES	22
-------------------	----

**PREMIER JOUR : FOIRE D'ÉCHANGES PAYSANS  
SUR L'AMÉNAGEMENT DES VALLEES EN CASAMANCE**  
16/12/2008, Aumonerie Nema à Ziguinchor

La première journée, la foire d'échanges paysans a réuni 130 personnes à l'aumônerie Nema à Ziguinchor, soit 68 structures représentées :

*ACPP, AJAEDO, ANCAR, ARD, ASDI, AECID, AZOHS, BADE, CADL de Loudia Wolof, de Nyassia, de Tendouck, Cadre de concertation des CR de Mangagoulack, Mlomp/ B, Mlomp/ O, d'Oukout, de Djembereng, de Nyassia, de Santhiaba Manjacque, de la Commune de Thionck Essyl, CARE Sénégal, CLCOP de la CR d'Oukout, CFNTAGR, COS/GRDR, CRCR, DRDR, ENDA Acas, Entente de Diouloulou, Entreprise El Malick DEME, Entreprise TECHNAGER, FADDO, GRDR, Hydraulique, J&D, Lycée Agricole de Bignona, PAM, PROCAS, PERACOD, SDDR Oussouye, SCAC, UJCRA, USAID, Vilmorin, les comités vallées du Blouf (Affiniam, Boèle, Boutégo, Diattock, Ediamath, Mangagoulack, Thionck Essyl), comités du département d'Oussouye (Bouyouye, Calobone, Carounate, Djivente, Ediougou, Essaout, Kafone, Kagnao, Kahinda, Sigamar, Singhalène), comités de Diouloulou (Kabiline), comité vallée de Marsassoum (Diafilon), comités vallées de Nyassia (Bafican, Dialong, Dioher, Etomé, Kailou).*

Cette première journée a été présidée par l'Adjoint au Gouverneur pour le Développement Rural.

**La cérémonie officielle d'ouverture a été faite par :**

✓ **M. Abdou MANE**, coordinateur du GRDR qui a rappelé que le GRDR à depuis longtemps réservé



une place importante à l'aménagement des vallées, moyens permettant de favoriser la sécurité alimentaire, l'économie rurale et la gestion des ressources naturelles. Les comités vallées ont été accompagnés dans la construction des ouvrages hydrauliques (digues et ouvrages évacuateurs) et dans la rentabilisation des vallées aménagées à travers l'introduction des variétés de riz améliorées avec des techniques culturales appropriées. Pour la pérennisation de ces actions réalisées en partenariat avec les structures telles que l'ARD et l'ACPP et en étroite collaboration avec les services

techniques déconcentrés et le comité riz, un accent particulier a été mis sur le renforcement des compétences de ces comités vallées pour une meilleure prise en charge de l'entretien, maintenance et gestion des ouvrages. Aujourd'hui le combat est loin d'être terminé, face au nombre importants d'acteurs sur cette thématique, le GRDR et ses partenaires se proposent de lancer cet atelier régional sur l'aménagement des vallées qui a pour objectif le renforcement de la concertation et le partage des résultats des études en vue d'améliorer la production rizicole et les stratégies de lutte contre l'avancée du sel.

Plus précisément il s'agit de :

- Favoriser les échanges entre paysans (démonstrations, etc) ;
- Permettre l'échange sur les stratégies d'aménagement des vallées
- Partager les résultats des études et établir des recommandations pour renforcer l'efficacité des aménagements.

M. Mané a fini son discours en remerciant les partenaires techniques et financiers et tous les participants

✓ **M. Mouhamed K. SONKO**, au nom du Président du CRCR a rappelé que la salinisation des vallées



rizicultivables constitue la première contrainte à la riziculture dans la région. Même si beaucoup d'efforts ont été faits, beaucoup reste à faire. Il a également rappelé que la réussite de chaque initiative de développement dépend principalement de sa sociabilisation et de son appropriation par les communautés. C'est pourquoi il appelle les bénéficiaires à s'approprier des ouvrages, des digues et des aménagements qui leurs appartiennent, ce sont eux qui les exploitent et

qui en tirent des bénéfices. M. Sonko finit son discours en remerciant tous les partenaires techniques, ainsi que l'AECID.

- ✓ **M. Sekou DIATTA**, au nom du Directeur de la DRDR, a salué l'organisation de cet atelier dans la mesure où 1) l'avancée de la langue salée est un problème sérieux et que les temps d'échanges et de concertation entre les acteurs qui interviennent dans le domaine sont importants ; 2) les populations doivent comprendre qu'elles sont concernées au premier degré et qu'elles doivent être de vrais acteurs dans ces projets. Selon lui, les expériences de récupération des terres doivent aider les populations à mieux exploiter les vallées, il cite en exemple, lorsque la digue vient d'être construite et que les terres ne sont pas encore rizicultivables, la possibilité de faire de la pisciculture. Les résultats de l'atelier doivent servir, chaque participant doit s'en approprier, en particulier les populations présentes qui doivent rendre compte à leur village. M. S. Diatta a terminé son discours en remerciant les participants.



- ✓ **M. Sydia MARY**, au nom du Directeur de l'ARD, a rappelé que l'aménagement des vallées au niveau de la région qui consiste à la mise en place des digues anti-sel est le fruit d'une planification concertée des populations à la base dont l'objectif est d'accroître les productions agricoles. Il est essentiel que les producteurs soient reconnus comme des acteurs économiques et des citoyens à part entière, responsables de leurs choix et désirant améliorer leurs conditions de travail et de vie. S. Mary a rappelé que l'ARD à travers le PIARESPC financé par l'AECID, s'est engagée à faire reconnaître la place des producteurs dans la société, ce qui a permis la mise en place de plusieurs digues anti-sels équipées en ouvrages hydrauliques évacuateurs pour lutter contre l'avancée de la langue salée afin notamment d'accroître la production rizicole. S. Mary a rappelé également que la bonne gestion de ces infrastructures exige aussi bien une bonne communication et une bonne concertation entre les acteurs. Enfin, M. S. Mary a terminé son discours en remerciant les participants.



- ✓ L'Atelier a ensuite été ouvert par **M. Momar Talla Tine**, adjoint au Gouverneur chargé du Développement, au nom du Gouverneur de la Région. Celui a félicité les participants. Il a rappelé l'importance du potentiel de vallées dans la région mais qui sont sous-exploitées. A ce sujet il a abordé l'initiative démarrée avec la DRDR pour l'augmentation de la production horticole régionale. Il termine en assurant de la disponibilité du Gouverneur de la Région et déclare ouvert l'atelier.



#### Echanges de savoirs et d'expériences :

Le reste de la journée a été consacré à l'échange des savoirs et d'expériences. Les producteurs et les techniciens ont fait des démonstrations sur différentes techniques :

- ✓ Claire THELLIER de CARE Sénégal a pu présenter les **moyens de lutte contre la mouche des fruits**. Dans ce cadre, elle a montré comment préparer un piège biologique.



La **technique de greffage** (sur manguier et agrume= a été montrée par Henry DIATTA de l'ANCAR. Deux techniques ont pu être présentées : greffage en fente et greffage en écusson.



- ✓ Lamine DIATTA du Comité Vallée de Diattock a présenté comment le comité mobilisait la population pour les chantiers, **leur modèle de gestion des ouvrages**, et la technique du niveau avec tuyau à eau pour cultiver en corrigeant les pentes des rizières.



- ✓ La Compagnie Bousana a ensuite présenté une **présentation théâtrale** sur l'aménagement des vallées.



- ✓ Après le repas, les échanges ont repris avec la présentation des **techniques de réalisation des essais de riz** par Abdoulaye DIEME du comité Vallées d'Ediamath.
- ✓ Un **temps de débat** s'est improvisé dans le programme. Les comités de Mlomp/Bignona, de Edioungou, Justice et Développement (pour les îles Karones), ont rappelé qu'il n'attendent pas les ouvrages pour faire des digues : les populations se sont mobilisées derrière les comités de quartier pour lutter contre l'avancée du sel grâce aux séances de renforcement de capacité. Cependant leur souhait est de bénéficier également d'ouvrages en béton armé comme ceux qui en ont eu.

Affiniam a précisé qu'ils ont érigé des digues comme les autres villages et qu'ils ont assez de terres. Mais leur souci premier, c'est d'avoir un tracteur car le Kadiandu ne permet pas produire en grande quantité.

L'ARD a répondu en informant qu'elle allait élargir sa zone d'intervention dans le Blouf et le Tenghory avec son programme PIARESPC.

- ✓ Les échanges ont repris avec les **techniques de lutte biologique**. Abdoulaye Kamara, consultant, a présenté plusieurs techniques :
  - Mélange de à base de savon et de tabac pour la conservation des semences.
  - Mélange à base de piment pour la conservation des semences.
  - Mélange à base de cendre de bois pour le traitement des cultures maraîchères.
- ✓ Mélange à base de pastèque sauvage pour le traitement des cultures maraîchères.



- ✓ M. Mamadou Lamine DIATTA, Chef du Centre d'Application et de Production du lycée agricole de Bignona a continué avec :
  - Mélange à base de caicedrat et de savon comme insecticide et fongicide.
  - Poudre à base de *Icacina senegalensis* contre les nématodes



Le modérateur Sylla a remercié tous les participants et présenté les travaux du lendemain.



**DEUXIEME JOUR : ATELIER REGIONAL D'ECHANGES  
SUR L'AMENAGEMENT DES VALLEES EN CASAMANCE**  
17/12/2008, Complexe Aubert à Ziguinchor

La deuxième journée, destinée aux échanges techniques a réuni 78 personnes au Complexe Aubert à Ziguinchor, soit 44 structures représentées :

ACPP, AJAEDO, ANCAR, ARD, ASDI, AECID, AZOHS, BADE, CADL de Loudia Wolof, de Nyassia, de Tendouck, CARE Sénégal, Cadre de concertation des CR de Mangagoulack, Mlomp/ B, Mlomp/ O, d'Oukout, de Djembereng, de Nyassia, de Santhiaba Manjacque, de la Commune de Thionck Essyl, CLCOP de la CR d'Oukout, CFNTAGR, le CONGAD, COS/GRDR, CRCR, DRDR, EBT, ENDA Acas, Entente de Diouloulou, Entreprise El Malick DEME, Entreprise TECHNAGER, FADDO, GRDR, Hydraulique, J&D, Lycée Agricole de Bignona, PADERCA, PROCAS, SDDR Oussouye, SCAC, UJCRA, USAID, Vilmorin, comités de Diouloulou (Kabiline).

La journée était présidée par M. Bodian, directeur du PADERCA.

## I. LA FILIERE SEMENCE DE RIZ

*Programme concerté d'appui au développement de la filière  
"semences certifiées de riz" en Casamance  
(I. Sadio, Directeur du PROCAS)*



Face à la forte dépendance des importations dans un marché mondial incertain, le gouvernement a fort opportunément opté pour **l'autosuffisance en riz à l'horizon 2015**.

La Casamance, grenier rizicole du Sénégal avant l'aménagement des barrages de Diama et de Manantali dans la vallée du Fleuve Sénégal, a toujours une importante contribution à apporter pour la réalisation de cette substitution de la production nationale aux importations. Elle fournit, en effet, **plus de 95% de la production rizicole hors zones irriguées** de la vallée du fleuve Sénégal et du bassin de l'Anambé.

La Casamance a vécu, par ailleurs, un conflit armé qui a porté un rude coup à l'économie agricole locale. Cette stratégie d'accroissement de la production nationale, est ainsi une opportunité de **relance de cette économie** dont la filière rizicole constitue l'épine dorsale.

Cependant, plusieurs facteurs contraignent cette relance. Ces facteurs sont d'ordre écologique (salinisation des terres, instabilité pluviométrique), technique (sous-équipement des exploitations), économique (inexistence d'un marché de riz) et socioculturel (poids des us et coutumes sur les velléités d'innovation).

Toutefois, l'une des contraintes les plus sévères est **l'érosion du capital semencier**, en termes aussi bien quantitatif que qualitatif.

Pour reconstituer ce capital, les structures d'appui au développement agricole et rural des régions de Kolda et de Ziguinchor, constituées en **Comité Technique**, ont décidé de conduire un **programme concerté de développement de la filière de semences certifiées de riz**.

**Objectif global :**

Accroître durablement la production de semences certifiées de riz, en vue de l'augmentation des revenus agricoles, de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la consolidation du processus de paix en Casamance

**Objectifs spécifiques :**

1. Produire les quantités de semences certifiées de riz nécessaires à l'emblavement d'au moins 30% des superficies envisagées par le Programme d'Autosuffisance en Riz en Casamance
2. Accroître les revenus des acteurs de la filière de semences certifiées de riz d'au moins 25% à l'horizon 2012
3. Offrir aux femmes et aux jeunes des opportunités économiques, en vue d'un impact accru de la filière sur le processus de paix en Casamance

**Résultats attendus**

1. Le Comité Technique Riz dispose d'un système performant d'appui et de suivi-évaluation de la filière de semences de riz
2. Trois (3) groupements de producteurs de semences de base sont promus
3. Vingt-cinq (25) groupements de producteurs de semences certifiées (R1, R2) sont promus

**Composantes (activités)**

1. Renforcement des capacités d'appui du Comité Technique Riz
2. Promotion des acteurs de la filière (producteurs, distributeurs)

*Construction d'une filière semence de riz basée sur les acteurs locaux*  
(B. Sy, Consultant)

Le GRDR a commandité une étude sur la filière communautaire semences de riz, pour capitaliser les expériences et proposer des orientations pour sa structuration et sa professionnalisation. Cette étude s'est faite auprès des structures d'appui de la région et des acteurs locaux de la zone du Blouf et du département de Oussouye.

**Contexte :**

- Une très forte demande intérieure, en particulier en Casamance : 600 000 tonnes au niveau national, 74 kg riz/habitant/an en 2003 (JICA et MAHRSA, 1996), le riz représente plus de 50 % des céréales consommés en Casamance.
- La production n'est que de 200 000 tonnes dont 30 – 35 % sur la région de Ziguinchor. Le riz importé représente plus de 87 % du riz consommé (2005).
- Rendements faibles en Casamance malgré de fortes potentialités (culture traditionnelle).

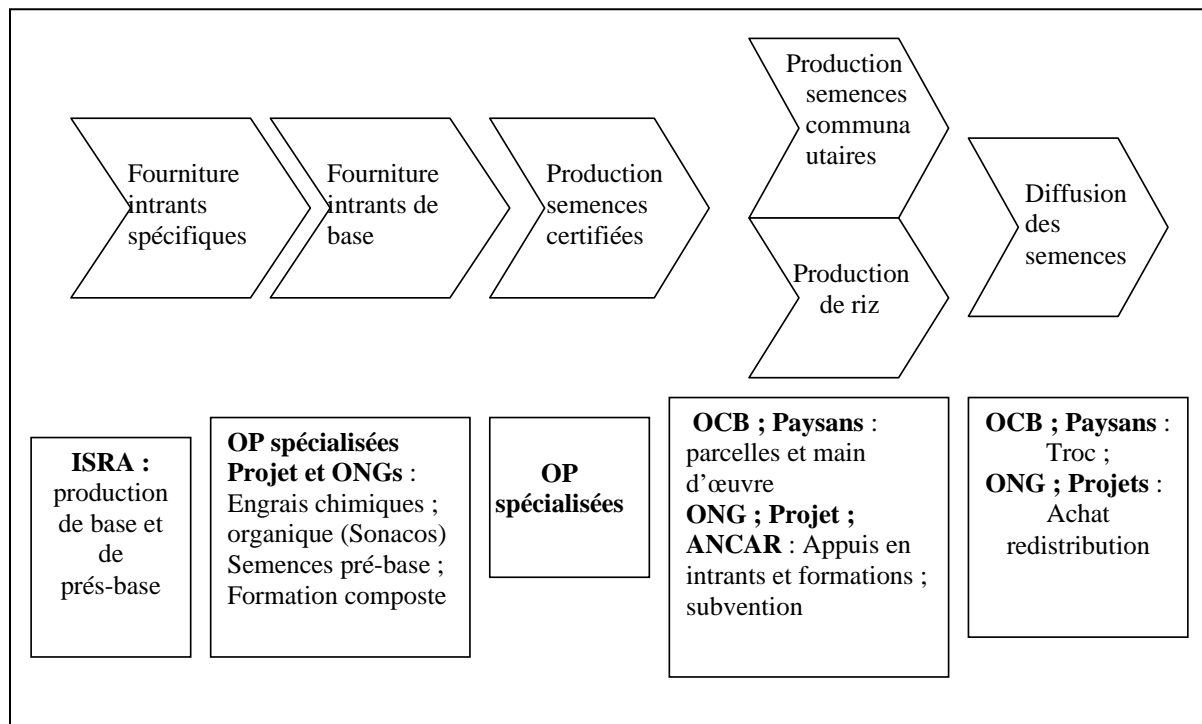
**Analyse de la filière :****Contraintes**

- Absence de marché pour les semences de riz (utilisation de la production).
- Contraintes de la production de semences : rendements faibles, difficulté d'accès aux intrants, itinéraire contraignant (main d'œuvre, moyens financiers, temps).
- Disparition au niveau paysan des variétés adaptées. Absence de suivi sur la pureté variétale et perte d'identité variétale locale. Sous-information des acteurs locaux sur les semences disponibles et leurs propriétés.
- Absence d'acteurs pour la distribution de semences adaptées (ONG et projets uniquement). Pas de pérennisation des banques de semences villageoises (invendus utilisés pour les repas).
- Pas d'appropriation par les bénéficiaires des programmes de production de semences de riz communautaire.
- Absence de synergie des structures d'appui (PADERCA, PROCAS ; DRDR, ANCAR ; CRCR, ONG et associations).

**Transformation en cours**

- Un processus de récupération des terres avec des résultats. Bonne appréciation des variétés améliorées par les bénéficiaires (rendements passés de 0.8 t/Ha à 2 t/Ha sans intrants supplémentaires).
- Résultat d'exploitation positif sur la production de semences.
- Existence d'un potentiel de Conseil local.
  - ⇒ Timide émergence d'une demande locale. Emerge d'une demande de professionnalisation.
  - ⇒ Diffusion informelle (troc, repiqueuse) des variétés.
  - ⇒ Emerge du Comité Riz.





## Recommandations

**I- Améliorer les rendements** par une offre de semences de qualité spécifiée et harmonisée selon les zones, en agissant sur la maîtrise technique et l'accès aux intrants. Une spécification des variétés en fonction des facteurs socio-économiques des zones.

**II Appuyer la Professionnalisation** : à travers 1) l'appui pour l'émergence d'un corps de services, un accompagnement ciblé et de meilleure qualité pour l'accès aux bases et prés base; l'utilisation d'intrants, des itinéraires techniques qui valorisent les pratiques traditionnelles. 2) la mise en relation et une articulation avec les organismes existants, le renforcement des Voyages d'Echanges inter paysans pour faire connaître les initiatives et les opportunités. 3) La mise en place d'un système adapté d'appréciation des semences.

**III- Favoriser la promotion de marchés** : il s'agit de faciliter la circulation de l'information en s'appuyant sur le comité, les outils régionaux (radios, centre d'information...); de développer les partages d'expériences et d'accompagner par un conseil /animation sur les semences adaptées pour aider à une intégration de l'achat de semence comme un investissement rentable.

---

## DEBATS AVEC LA SALLE

✓ M. Abdou TAMBA, *TROPICASEM VILMORIN*

Les difficultés des paysans s'expliquent par le manque de semences adaptées, des engrais et la présence de la langue salée au niveau des terres rizicultivables. Les efforts nombreux consentis par des partenaires auprès des producteurs ne sont pas harmonisés ; ce genre d'encadrement ne facilite pas le paysan dans ses actions. Les semences horticoles sont déjà présentes et sont importantes pour lutter contre la pauvreté, il faut tenir compte également des semences de maïs et de mil.

✓ M. Lucien N'DECKY, *ANCAR*

Les données de 1991 présentées par B. Sy sont peu vieilles car il existe des données récentes au niveau de la Statistique.

L'ANCAR et la DRDR connaissent leurs actions. Cependant, il reconnaît que le manque de cohérence entre les partenaires au niveau local peut être un facteur limitant pour le développement du secteur

agricole. Il rappelle qu'un accord est signé entre l'ANCAR et le PADERCA pour mieux harmoniser leurs interventions au niveau local.

Concernant la question des semences, M. N'DECKY pense que le vrai problème, se situe au niveau du choix des variétés adaptées : il y a lieu d'étudier comment le diola choisi sa semence (quels critères).

✓ M. Abdou MANE, *GRDR*

Abordant toujours dans le même sens, il demande à ce que la synergie des partenaires soit plus formalisée afin d'éviter le chevauchement des interventions. Il soutient que le rôle de sa structure dans un premier temps était de montrer aux paysans les différents types de variétés de semences certifiées et de les accompagner dans leurs choix (et non de diffuser largement au niveau régional).

Quant à la question de la spéculation des semences, M. Mané se demande le lien entre les 2 présentations : comment passer de la production de semences certifiées à l'utilisation de semences certifiées (les paysans vont-ils acheter les semences alors que ce n'est pas le cas actuellement ? possibilité de mettre en place un système de troc ? les comités auront-ils les moyens d'acheter des semences ?).

✓ El Hadj DEME, *entreprise Dème*

Il pose la question aux projets et ONG comment vont-ils permettre l'accès des semences adaptées aux populations ?

✓ Abdoulaye DIEME, *CNFTAGR*

Il se demande si le réel problème ce sont les variétés de semences ou le paquet technologique qui pose problème. Aujourd'hui les paysans ne mettent pas d'engrais dans les rizières lointaines. ; on peut constater des rendements élevés lorsqu'il y a un encadrement rapproché.

L'objectif de 2 T/Ha paraît petit vu les potentialités de certaines semences (5 T/Ha).

✓ M. Arona DIEDHIOU, *CLCOP de la CR de Djinaky*

Le manque de semences de qualité, l'arrivée trop tardive des intrants, la divagation des animaux, l'absence d'équipement des producteurs et le manque de documents traduits en langues locales sur les systèmes de semis et de l'importance des semences certifiées, hypothèquent la réussite du secteur agricole.

✓ M. Pompidou DIEDHIOU, *ASDI*

Dans le même sens, il demande au GRDR de mener des campagnes de sensibilisation auprès des paysans car ces derniers ne connaissent pas le cycle de vie de ces semences certifiées. Il faut impliquer les structures compétentes.

✓ M. WANE, *PADERCA*,

La production des semences est une activité de spécialistes et non de tous. Il plaide pour une bonne amélioration de la production de semences en précisant les rôles (prébase, R1, R2, par des acteurs séparés). Il demande aux producteurs de mieux choisir leurs variétés de semences certifiées ou adaptées et de travailler en fonction de la demande pour la commercialisation du riz (ne produire que les semences les plus performantes ou choisies).

✓ M. Jonas DIATTA, *PCR de Mlomp/Oussouye*

Il déplore le manque de synergie des partenaires et le manque d'organisation des producteurs à la base et souhaite une bonne implication du Conseil rural pour mieux harmoniser les interventions.

✓ M. Joseph DIATTA, *CE/GRN Djembereng*

Il rappelle qu'il ne pas oublier les jeunes : il faut que les projets les impliquent. Par ailleurs, il félicite le travail fait par l'animateur du GRDR dans la CR de Djembereng et demande à ce que ses moyens soient renforcés pour augmenter les activités ; c'est grâce à la présence de l'animateur que tout se déroule bien (Bouyouye par exemple). Les diolas ont besoin d'exemples qui marchent pour se lancer dans les activités (méfiants au départ).

✓ Thibault Van De Veld, *Coopération espagnole/ARD*

Le manque d'articulation des interventions à la base ne facilite le travail au niveau local. Selon lui, il existe des outils qui ne sont pas assez exploités à l'occurrence des cadres de concertation et de gestion ouverts aux élus, à la société civile,..... Ces cadres comportent à leur sein des Comités Filières Activités Génératrices de Revenus (CFAGR) et du Comité Environnement, Gestion des Ressources Naturelles(E/GRN) qui peuvent fortement contribuer à la réussite des projets et participer à la cohérence des interventions. De même la présence de point d'information / formation dans le département de Oussouye peut être valorisé pour l'information.

✓ M. Aliou Sow, *Entreprise Technager*

Important de promouvoir la production locale. Le Paysan est déboussolé par la multitude des acteurs. Il faut **renforcer l'animation au niveau local**.

✓ M. Seckou DIATTA, *DRDR*

Il confirme que les partenaires sont très prudents en milieu rural. Cependant le **manque de répertoire des ONG** intervenants en milieu rural est un problème pour la DRDR qui a une mission régaliennne d'encadrement et d'accompagnement des agriculteurs. Les ONG doivent informer la DRDR de leurs actions. D'après lui, le paysan sait ce qu'il l'intéresse car on a beau lui conseiller, il sait prioriser les semences adaptées. Il y a des services compétents pour la certification des semences, ils doivent être obligatoirement être impliqués pour respecter la réglementation. Il faut saluer le comité riz qui apporte des moyens à la DRDR.

✓ Réponse de M. SADIO, *PROCAS*

Il précisera que les variétés ont suivi un processus et une réglementation pour être homologuées dans le catalogue des variétés certifiées : les variétés acceptées par les paysans sont homologuées par l'ISRA et certifiées par la DRDR. Il rappelle l'existence du Comité riz regroupant plusieurs structures de la place et qui accompagne les paysans depuis la phase préparatoire jusqu'à la fin. Ce Comité fait aussi le suivi et appui conseil auprès des producteurs. Il mène aussi des activités dans les domaines de la sensibilisation, de la communication et de l'approche participative par le respect des textes de la décentralisation.

Il souhaite que les partenaires s'informent mutuellement afin que des interventions puissent se compléter au niveau local.

✓ Réponse de M. B. SY, *Consultant*

Il ne faut pas occulter que la société a changé comme le montre le succès de l'aménagement de Bouyouye alors qu'on parlait d'individualisme dans cette zone. B. Sy est étonné que personne n'ait parlé des CLCOP.



## II. PERENISATION DES COMITES VALLEES ET IMPACTS DES AMENAGEMENTS VALLEES

### *Gestion des Comités Vallée*

*(Claire Frota, Consultante)*

Une petite étude a été sollicitée par le GRDR avec comme « ...objectifs d'évaluer le fonctionnement des comités vallées et de proposer un modèle d'organisation pour la prise en charge de leur mission (maintenance) se basant sur des expériences réussies menées notamment par d'autres comités de gestion communautaires (autres secteurs). » La restitution en cours d'étude permettra de compléter l'analyse.



Questionnaire et enquête de terrain sur 15 villages (17 enquêtes) et auprès des Services Techniques (Hydraulique, DRDR), l'ARD, les partenaires au développement.

#### Constats :

- ✓ Les acteurs ont leurs propres objectifs dans la construction de digues qui peuvent différer (vivres pour les villages ; taux de réalisation pour les projets ; réussite de programme nationaux pour les structures d'appuis).
- ✓ Des échecs ont été constatés : terres non dessalées (ouvrage non fonctionnel) ; digues inachevées (conflits, retrait PAM, démobilitation villageoise) ; terres inexploitées (conflit foncier).  
Dans la majorité des cas, une réussite : terres dessalées, augmentation de la production, digue entretenue, développement d'autres activités par le comité (production, banque semences).
- ✓ Le mode d'intervention des partenaires détermine le fonctionnement des comités : par le choix technique (l'entretien d'une digue à l'engin est différent d'une digue manuelle) ; par l'utilisation d'une démarche participative (des lacunes encore constatées) ; dans la structuration des comités (créés au moment du PAM pour gérer les vivres, les comités n'ont pas évolué depuis : des postes fantômes persistent, qui n'ont plus d'utilité) ; dans le suivi et l'accompagnement (importance des formations, de la mise en place de moyens pour la maintenance).
- ✓ La construction de la digue est souvent financée à 100 % (y compris pour les ressources humaines avec les vivres), alors que **l'entretien est intégralement à la charge du comité** (absence de vivres pour les travaux, pas de caisse de maintenance).
- ✓ Une multitude d'intervenants recensés pour des appuis similaires. Un schéma institutionnel perfectible.

#### Conclusions sur les fonctions des comités vallées :

- ✓ Un consensus existe sur les **fonctions présumées d'un Comité de vallée** : maîtrise de la technique hydraulique (construction, réparation, gestion de l'eau) ; optimisation des aménagements par la valorisation (connaissance des variétés et techniques, résolution des conflits, facilitation de la vente des produits) ; fonction organisationnelle (mobilisation des villageois, répartition foncière, mobilisation de compétences manquantes) ; recherche de fonds (communautaire, partenaires).
- ✓ Revoir le **schéma institutionnel** : responsabilités relevant du comité, des services techniques, des autorités locales.

#### Trame de guide à l'usage des comités vallées :

- ✓ Mise en place des ouvrages.
- ✓ Mise en place du comité et de son bureau.
- ✓ Gestion des conflits (foncier, gestion de la lame d'eau, divagation animale)
- ✓ Surveillance et entretien de la digue
- ✓ Mobilisation d'appuis extérieurs
- ✓ Création de ressources propres

#### *Evaluation du système de désalinisation, prospective sur les possibilités de protection et restauration de la mangrove dans la zone d'intervention du GRDR*

*(Restitution par Guillemette Cellier – GRDR et Emmanuelle Christmann –Consultante pour le compte de Olivier Rue et Mamadou Sow - consultants)*



Le GRDR avait commandité une petite évaluation des périmètres rizicoles aménagés avec : une caractérisation des sols, une évaluation du niveau d'adéquation des aménagements proposés, une analyse de l'évolution du milieu de mangrove, des propositions pour de nouvelles orientations. Malheureusement les 2 consultants ont été empêchés professionnellement au dernier moment, ce qui explique leur absence à l'atelier régional pour partager les conclusions.

Le diagnostic a été réalisé dans huit périmètres aménagés dans les vallées de Thionck Essyl (46 ha), Boutegol (25,5 ha) Mangangoulack (25,5 ha), Bode (9,8 ha), Affiniam (448,5ha), Mlomp Kafone, Essaout (54,2ha) et Bouyouye (17,6 ha) et complété par une analyse cartographie que 1956 à 2008.

#### Constats :

- ✓ Le taux d'utilisation des terres après aménagement reste faible.
- ✓ Les vannes anciennes sont en mauvais état. Est-ce dû à une méconnaissance du comité ? à une non appropriation par les usagers ?
- ✓ Il manque une stratégie locale de développement fondée sur une connaissance approfondie des potentialités et des contraintes (il ne faut pas se limiter à la lutte contre le sel, les choix techniques au niveau de la vallée doivent être revus avant l'aménagement).
- ✓ Les comités villageois cherchent à profiter des opportunités de l'aide.
- ✓ On remarque une insuffisance de questionnement agro pédologique sur les aménagements en milieu de mangrove.
- ✓ Il n'y a pas de stratégie générale de développement coordonnée de la Basse Casamance mais une multiplicité d'initiatives d'ONG non articulées entre elles.

#### Conclusions agro-pédologiques :

Les facteurs limitant majeurs des sols sont liés à la texture sableuse et à la pauvreté en matière organique. Le sol est trop filtrant avec une fertilité potentielle limitée.

- ✓ Il faut sortir du combat contre le sel et de l'endiguement systématique comme solution aux problèmes de diminution de fertilité.
- ✓ Il faut se concentrer sur la fertilisation des sols : compost, fumier, mulch... Nécessité de gérer le parcage des animaux et la collecte des déjections.
- ✓ Il faut se concentrer sur l'irrigation et la rétention d'eau par des retenues d'eau collinaires.
- ✓ Il y a d'autres manipulations à faire pour mieux connaître les problèmes des sols de Casamance (absence de données récentes).

### Conclusions hydro-forestières de mangrove :

- ✓ Favoriser les conditions d'épanouissement et de développement des mangroves
- ✓ **Accompagner la nature plutôt que s'y opposer.** la tendance actuelle est favorable à une régénération naturelle de la mangrove par augmentation de la fréquence de submersion liée à l'élévation du niveau de la mer (régénération active, voire expansion de la mangrove dans certains secteurs) : Favoriser la régénération naturelle de la mangrove ; Concevoir une stratégie de gestion forestière de la mangrove
- ✓ **Concevoir une réelle foresterie de mangrove plutôt qu'une sylviculture hasardeuse**

#### Combattre les idées reçues :

« Les mangroves sont en voie de disparition » : la mangrove de basse Casamance se porte très bien voir mieux qu'il y a 30 ans, elle est en expansion sur ses marges. Il est donc préférable de faire de la foresterie que de la sylviculture.

« C'est l'eau de mer qui sursale les sols donc il faut interdire l'entrée de l'eau de mer dans les périmètres pour les protéger contre le sel » : si ce sol était sous eau de mer il serait moins salé que s'il était resté exondé en permanence.

« Les difficultés des riziculteurs ont pour cause la sursalure et la sécheresse ». D'autres arguments sont oubliés : pénibilité du travail dans la mangrove, opportunités d'aide financières pour faire des ouvrages et non du terrassement manuel ; Augmentation de la population = pression sur les ressources

---

### DEBATS AVEC LA SALLE

- ✓ Abdou MANE, GRDR

Il pose le problème des études d'impact préalable aux aménagements. Il s'interroge sur le **faible taux d'utilisation des terres** et demande des éclaircissements à ce propos (alors que les populations se plaignent de la réduction des terres). Sur le mauvais état des vannes, il reconnaît la responsabilité du GRDR. Le GRDR a proposé des améliorations aux vannes : l'ouverture est beaucoup plus adaptée (système de guillotine sur les vannes traditionnelles améliorées), mais le cadre est très exposé aux eaux salées (vannes en fer) ; il faut proposer du polyester. Il se demande pourquoi les populations ne s'organisent pas pour l'entretien des vannes. L'étude montre qu'il faut que les populations assoient un **bon modèle de gestion** (en pratique, de manière générale, les vannes sont maintenues fermées, ce qui peut provoquer une sursalure en saison sèche par remontée par capillarité). Le combat contre le sel doit continuer en parallèle de l'amélioration de la qualité des sols.

- ✓ François Diedhiou, ASDI :

Il fait une observation sur ce qui pour lui **n'est pas de l'aménagement de vallées**, mais de la pose d'ouvrages évacuateurs sur des digues construites pour lutter contre les contraintes de la vallée (lutte contre la salinisation, gestion de la lame d'eau). L'aménagement va plus loin : gestion de la lame d'eau à l'intérieur, diversification des usages. Pour les conflits fonciers, leur proposition est de mobiliser les sages pour réguler. Le comité doit être formé sur l'ouverture et la fermeture de l'ouvrage, il doit faire une planification pour faire des cultures sans pour autant faire des conflits. Les digues PAM sont faites de façon traditionnelle, le PADERCA doit voir de quelle manière ils peuvent renforcer les digues existantes. **Une formation technique des comités** sur le terrain est nécessaire. Enfin il se pose la question si les ouvrages ne sont pas sous-dimensionnés (digue de Kahinda qui a cédé avec des pluies exceptionnelles de 200 mm).

- ✓ Assane KAMARA, ENDA ACAS

**Le conflit est généré par l'ouverture** des ouvrages. Le comité doit organiser les gens de manière à éviter les conflits (mise en culture des terres progressives suivant la lame d'eau alors qu'on constate que tous les gens descendent en même temps dans les rizières). Sur les moyens du comité, les membres des comités sont des bénévoles, on ne peut pas leur demander de cotiser, il faut plutôt instaurer **une taxe après la récolte**.

✓ Lamine COLY, *USAID*

Il souligne les limites des comités villageois alors que les vallées sont partagées : il faut élargir à des **comités inter villageois**. Il précise que la main d'œuvre non qualifiée n'était pas salariée par le PROGES : les entrepreneurs au lieu d'amener des manœuvres indemnisaient les villageois qui alimentaient alors la caisse du comité. Beaucoup de vallées ont été abandonnées car il n'y a pas eu d'aménagement (juste la digue) : il faut **d'abord enlever le sel**. On peut se débarrasser du sodium soluble, mais ce n'est pas le cas du sodium échangeable qui ne peut pas être lessivé, il faut le bombarder avec du Calcium. La matière organique va demander beaucoup de tonnes alors que le phosphogypse est plus efficace (pour dissoudre le sodium échangeable), d'autant plus qu'il y a un **déficit en phosphore**, et seulement après on peut fertiliser.

✓ Mohamed SONKO, *CRCR*

Il faut remercier le PAM dont l'appui a permis d'aménager beaucoup de digues. Il veut attirer l'attention sur le fait que certaines digues sont plutôt des barrages (plus de 5 Km) prévus pour récupérer une surface très importante mais **ne sont pas à la hauteur des moyens des populations** : au bout de 10 ans, ils n'y arrivent pas, les comités deviennent inefficace, les populations se désintéressent. Il faut orienter les populations sur l'entretien et les diguettes car ce sont des travaux de courte durée. Il insiste sur le rôle que peuvent jouer les **CLCOP en lien avec le CRCR et les élus du CR** qui doivent être impliqués dans le suivi des travaux (peuvent servir de médiateur pour désamorcer un blocage – ex à Badiana avec le PADERCA).

✓ Sydia MARY, *ARD*

Concernant l'aménagement des vallées, il y a une **synergie à mettre en place entre les Collectivités Locales** (commission GRN du cadre de concertation) et les **comités vallées**. Sur le reboisement de la mangrove : les gens reboisement **sans étude pédologique des sols**, ce qui aboutit à des échecs (espèces reboisées inadaptées). La mangrove de Casamance est spécifique, c'est un Ria et non un delta au contraire de la Gambie (fleuve envahi par la mer), une grande partie de la mangrove s'est dégradée par action anthropique ou naturelle.

✓ Alfousseyni WANE, *PADERCA* :

Il constate que sur toutes les interventions, **pas une seule vallée n'a été aménagée au complet** (il vaut mieux se limiter à 1 seule vallée en allant jusqu'à l'aménagement parcellaire, plutôt que faire de la dispersion). Il y a des problèmes de sols dans les vallées certes mais également des **problèmes d'équipements adéquats** (la kadiandou ne permet pas une bonne valorisation des terres). Le PADERCA a fait une étude de référence : au finish **seulement 20% des terres ont été cultivées en 2008** alors qu'on parle de production record. Il y a un problème d'appropriation : les comités des vallées fonctionnent seulement avec la présence des structures.

✓ Salif DIATTA, *COS GRDR*

Il veut attirer l'attention des ONG et des programmes sur le barrage d'Affiniam qui ne fonctionne pas et limite les résultats des projets. Les gens doivent poser le problème au niveau des autorités pour trouver une solution pour ce barrage.

✓ Omar SAMBOU, *CCG Magagoulack* :

C'est le **retrait des programmes** qui pose problème (cas du retrait du PAM, il a manqué une sensibilisation du GRDR pour dire que le PAM est fini). On n'arrive pas à faire la distance entre les programmes. On ne sait jamais quand un programme se termine et quand l'autre vient.

✓ Aliou SOW, *Entreprise Technager*

Il faut des **matériaux de qualité** face à l'agressivité du sel : utilisation du ciment marin dont l'excès de prix est acceptable face à l'enjeu (+7000 F/tonne) ; protéger les talus amont et aval (moellons, coquillages s'il n'y en a pas). La continuité des digues peut se faire sur mobilisation villageoise, mais il faut que la population ait un peu **d'argent pour la maintenance des ouvrages** (champs collectifs à mettre en place). Le système d'ouverture proposé par le GRDR (polyester) est un peu cher et compliqué par rapport aux populations, il faut revenir aux batardeaux en bois. On est en retard de 50

ans par rapport à la lutte contre le sel : **l'Etat pourrait combiner ses infrastructures routières avec la lutte contre le sel** (prévoir la possibilité de mettre des vannes sous les ponts, les ONG n'auraient qu'à compléter par la suite). Il fait un appel au **PAM de bien choisir les acteurs** : le riz distribué peut créer des problèmes parce que cela crée une entrave par rapport aux autres programmes à venir (exemple dans le Kolda où il y a 10 ans les digues étaient faites à 100 % sans riz, depuis 2 ans les gens se démobilisent en cours de route avec des conflits sur les vivres).

✓ Lucien NDECKY, *ANCAR* :

Il fait une remarque sur les terres cultivables : seules 20% des terres sont utilisées. Problèmes très compliqués hors de portée des acteurs présents dans la salle. **L'Etat est interpellé** : ce n'est pas avec des kadiandou que l'on va mettre en valeur les terres ; Subvention du matériel agricole et mise à disposition (grandes annonces faites alors que l'on ne voit pas le matériel) ; l'engrais subventionné qui arrive en retard... C'est de la responsabilité de l'Etat et non des ONG (sauf peut-être le PADERCA s'il est encore possible de l'orienter). Si on ne sait pas **impliquer les populations**, elles ne vont jamais prendre le bon chemin. Il critique le GRDR sur l'absence des consultants : ceux qui ont fait le document sur l'impact des aménagements devraient être là car les conclusions pédologiques sont très osées et il n'y a pas de possibilité de débat.

✓ Réponses de M. Moustapha BODIAN, *PADERCA*:

Les gens **sont sous-équipés** voici ce qui explique un peu ce qui fait que les gens n'arrivent pas à utiliser toute la superficie.

Il faut revoir les aménagements : on fait une digue anti-sel, une digue de retenue, des ouvrages, et on s'arrête là. Il faut aller en profondeur pour permettre aux populations de mieux exploiter les superficies rizicultivables. Les études pédologiques doivent être faites pour avoir des ouvrages durables. Il faut faire la synthèse de ce qui a été dit ce matin et on essaie de voir comment améliorer les choses, pour avoir une **bonne appropriation de l'ouvrage** par les populations, et une **durabilité**.

4 milliards ont été annoncés en octobre pour le barrage d'Affiniam.

✓ Réponses de Claire FROTA, *Consultante*:

La pression foncière est différente dans le Blouf et dans le département de Oussouye. Sur la question s'il faut continuer à récupérer des terres si on n'arrive pas à le mettre en valeur, ça dépend des zones.

Sur les conflits d'ouverture et de fermeture : les comités font bien la planification des cultures et sensibilisent les populations. Il faut systématiser une réunion de l'ensemble des gens qui ont une parcelle dans la vallée avant l'hivernage.

Pour la cotisation, c'est une cotisation de l'ensemble des gens qui ont une parcelle dans la vallée qui est proposée (et non du bureau du comité).

Statut différent pour le PROGES : ce n'est pas du bénévolat ; ce qui a permis de mettre en place une caisse pour faciliter la maintenance des aménagements.

✓ Réponses de Abdou MANE, *GRDR*

Il faut au préalable des études hydrauliques pour dimensionner correctement les ouvrages. Mais si les digues sont cassées ce n'est pas forcément un problème de dimensionnement : ce peut être lié à l'état de la digue et au modèle de gestion de la digue (moment où il faut ouvrir les vannes). Pour Kahinda, l'aménagement n'était pas achevé avant l'hivernage (tous les ouvrages n'avaient pas été réalisés), ce qui explique la rupture.





### III. ATELIERS DE REFLEXION

#### ATELIER 1 : FILIERE RIZ - ENTRE PRODUCTION ET CERTIFICATION DE SEMENCES

Président : Sékou DIATTA

Rapporteur : Lucien K. NDECKY

Participants (20) : Joseph DIATTA, Malick DIATTA, Arouna DIEDHIOU, Mamadou GOUDIABY, Bah TOURE, Malick MANE, Henry BADJI, Seyni SAMBOU, Ablaye DIEME, René SAMBOU, Albert SAMBOU, François DIEDHIOU, Oumar SAMBOU, Alfousseyni WANE, Sidiya Mary, Lucien NDECKY, Solange DIOH, Sékou DIATTA, Idrissa SADIO, Vincent NYAFOUNA

#### **Éléments de contexte**

L'étude de Bocar Sy sur la filière semence de riz et celle du PROCAS sur les semences de riz certifiées font ressortir un certain nombre de constats:

- ✓ Malgré l'introduction de variétés améliorées sur le terrain, la production rizicole présente encore un faible taux de rendement.
- ✓ Il existe néanmoins sur le terrain une multiplicité d'acteurs qui apportent différents appuis. On constate cependant un fort manque de synergie et une absence d'articulation entre ces différents acteurs.
- ✓ Les organisations à la base expriment des craintes quant à la disponibilité des informations concernant les services d'appuis et les différentes études réalisées

#### **Questionnements:**

L'atelier était amené à traiter les points suivants:

- ✓ Diffusion des semences: comment vulgariser les variétés de semences adaptées? Quels circuits de commercialisation entre le formel et l'informel?
- ✓ Quels sont les acteurs impliqués dans la production? Quels rôles et quelles responsabilités pour chacun ?
- ✓ Comment faire la jonction entre la production et la diffusion? quid de la planification semencière?

#### **Diffusion des semences** : comment vulgariser les variétés de semences adaptées ?

Communiquer par des parcelles de démonstration au niveau des villages, pour permettre une meilleure adoption des variétés par les producteurs (test de dégustation).

### **Information sur l'existence et la qualité de la semence :**

Supports :

- ✓ Réunions d'information sur le terrain ;
- ✓ Radios communautaires : large information avec détails sur les variétés ;
- ✓ Elaborer des fiches techniques, à traduire au besoin, en langues locales ;
- ✓ Utiliser les agents de l'ANCAR pour le travail à la base ;
- ✓ Que certains producteurs se positionnent comme vendeurs/distributeurs des semences à travers une contractualisation ;
- ✓ Utiliser les privés dans le processus ;
- ✓ Faire attention à la traçabilité.

### **Quels circuits de commercialisation : formel/informel ?**

- ✓ Expressions des besoins à temps indiqué par les producteurs ;
- ✓ Identification des acteurs de la commercialisation ;
- ✓ Contrat entre OP/privés qui doivent faire la commercialisation et les structures productrices ;
- ✓ Que les commerçants fassent le travail de marketing nécessaire ;
- ✓ Que les structures/services techniques aident à la formalisation et à la fixation du prix de vente ;
- ✓ Mettre à contribution les CLCOP et autres cadres locaux (comités vallées).

### **Quels sont les acteurs impliqués : Rôles- Responsabilités ?**

- ✓ ISRA : production de semences de pré base ;
- ✓ DRDR : contrôle et certification ;
- ✓ Entente de Diouloulou : multiplication de semences (base) ;
- ✓ Autres acteurs à identifier : traitement et conditionnement ;
- ✓ ANCAR et autres structures : conseil agricole, conseil rural (orientations politiques) ;
- ✓ Fournisseurs d'intrants ;
- ✓ Commerçants : OP/privés.

### **Comment faire la jonction entre la production et la diffusion ?**

- ✓ Une bonne planification de production de semences, de l'amont en aval ;
- ✓ Des besoins des producteurs à la base (production).....

### **Contribution de la salle :**

- ✓ D. MANE (SDDR Oussouye) : Il y a un besoin en renforcement de capacité dans le domaine du marketing (tout le monde ne sait pas en faire). Il faut mettre en place des carnets de vente.
- ✓ F. DIEDHIOU (ASDI): Les fiches techniques des variétés doivent être produites par les privés et mises à disposition (marketing).



## **ATELIER 2 : LES COMITES VALLEES : QUELLE PERENNISATION ?**

Président : Bouna MANE

Rapporteur : Assane CAMARA

Participants (16): Mamadou L'Hyène BADJI, Dembo DIEDHIOU, Moussa SYLLA, Emile DIENG, Augustin SAMBOU, Henry DIATTA, Mafa MBODJ, Ndéye Marie DIAGNE, Emile GANDOUL, Assane KAMARA, Marie NYAFOUNA, Omer DIEDHIOU, Baboucar DIATTA, Jonas DIATTA, Bouna MANE, Karen MBOMOZOMO

### **Éléments de contexte**

Les programmes d'aménagement s'inscrivent dans une courte durée. A la fin de ces programmes, les comités vallées ne perdurent pas et les vallées aménagées ne sont pas exploitées à 100%.

il existe une multiplicité d'acteurs intervenant dans la zone ce qui entraîne un problème de mise en cohérence des actions.

Malgré les cas de gestion réussie observés sur le terrain, certains comités rencontrent des difficultés notamment dans l'entretien des ouvrages.

### **Questionnements:**

L'atelier a été amené à traiter les points suivants:

- ✓ A partir de l'historique de quelques comités vallées, quelles missions confier au comité?
- ✓ Quelle structuration de ces comités?
- ✓ Quelle organisation/opérationnalité pour assurer leur pérennité?

**Composition des comités vallées** : Qui crée les comités vallées ? Comment ? Pourquoi ? Qui va être dans le comité ?

Le conseil rural peut coordonner si on lui confie cette tâche. Le cadre de concertation de la CR travaille avec le comité. Penser à créer un comité villageois qui va travailler avec la commission GRN du conseil rural.

Pour qu'il y ait est pérennisation il faudrait que la commission GRN soit responsabilisée :

- ✓ Structuration des comités très souple et tâches bien définies ;
- ✓ Prévoir des AG et des renouvellements ;
- ✓ Statut et règlement ;
- ✓ Identification des acteurs ;
- ✓ Implication de tous les acteurs dans le comité pour gérer les actions qui les unissent :
  - a. Implication villageoise des acteurs villageois pour la mise sur pied d'un comité villageois ;
  - b. Jonction de ces comités qui doit aboutir à la mise sur pied d'un comité inter villageois ;
  - c. Cette création doit être l'œuvre des communautés qui ont senti la nécessité de travailler en commun sous l'égide du conseil rural, ce cadre de concertation et de commission GRN.
- ✓ Le renforcement de capacité de ces cadres surtout en matière de bonne gouvernance et de maîtrise des textes de la décentralisation et en organisation communautaire dynamique.

### **Missions**

- ✓ Les communautés doivent identifier les ressources communes qui nécessitent une gestion commune ;
- ✓ Par rapport à ces ressources communes, des missions seront définies pour une gestion efficace et efficiente ;
- ✓ Mais cette gestion ne peut pas se faire sans la communication la transparence et le renouvellement des instances.

### **Structuration**

- ✓ Le bureau formel ;
- ✓ Structuration formelle, souple avec des tâches précises et mandats limités.

NB : La porte d'entrée est toujours le conseil rural.

### **Organisation et pérennisation**

- ✓ Le conseil rural doit prévoir dans son budget la prise en charge du fonctionnement du comité vallée ;
- ✓ Les communautés doivent apporter leurs contributions dans la prise en charge du comité vallée ;
- ✓ Prélèvement par ce comité avec l'accord du conseil rural d'un pourcentage sur les recettes des producteurs de la vallée ;
- ✓ Développer une stratégie de sensibilisation des populations ;
- ✓ Renforcement des capacités.

### **Contribution de la salle :**

- ✓ I. SADIO (PROCAS) : le groupe s'est appesanti sur le fonctionnement du CR et non sur les comités.  
Il manque les fonctions du comité vallée qui ont été abordées ce matin : mobilisation sociale des populations pour l'entretien, la planification des opérations dans la vallée, la gestion des ouvrages.
- ✓ F. DIEDHIOU : le groupe n'a pas développé les fonctions sur la gestion des ouvrages



### **ATELIER 3 : IMPACT DES AMENAGEMENTS DES VALLEES ET DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION**

Président : Alassane MBAYE

Rapporteur : Ibrahima DIATTA

Participants (26): Landing DIEDHIOU, Mouhamed SONKO, Léopold DIATTA, Baboucar DIEME, Ibrahima DIATTA, Ibrahima SAGNA, Ibou DIEDHIOU, Malang MANE, Alassane MBAYE, El Hadji Malick DEME, Yancouba CISSE, Aliou Badara DIEDHIOU, Azisse DIEDHIOU, Yaya SAMBOU, Doudou MANE, Aliou SOW, Lamine COLY, Salif DIATTA, Jules SAMBOU, Louis BATIGA, Ibrahima MANSALY, Paul Ignace MANGA, Thibault, Marina, Abdou TAMBA, Guillemette CELLIER

#### **Éléments de contexte**

Le problème de la riziculture en Casamance n'est pas seulement dû à l'acidité ou la salinité des sols mais aussi l'absence d'amendement organique dans un sol sablonneux pauvre.

Il existe une extension naturelle de la mangrove qu'il serait important de gérer et de protéger dans le cadre de l'aménagement des vallées.

Certaines études remettent en cause le modèle de gestion des ouvrages qui favorise en saison sèche les risques de remontée de sel par capillarité.

#### **Questionnements:**

L'atelier sera amené à traiter les points suivants:

- ✓ Qu'est ce qu'un aménagement de vallée? Et jusqu'où mener l'appui?
- ✓ Quels modes de gestion / types d'aménagements?

Quels impacts sur la mangrove et quelles mesures atténuantes proposer?

### Un aménagement et son appui ce sont :

Etapes	Eléments
Etudes	Techniques Socio-économiques Environnementales
Organisation	CGV Filière
Autres mesures d'accompagnement	Renforcement des capacités Suivi Capitalisation
Réalisations	Digues + ouvrages Diguettes Puits, forages Etc ...
Exploitation	Riziculture Horticulture (maraîchage, arboriculture) Reboisement Aquaculture Saliculture Etc ...

### Types d'aménagements : modes de gestion

- ✓ Digue anti-sel : gestion communautaire ;
- ✓ Digue de retenue d'eau : gestion communautaire ;
- ✓ Digue collinaire : gestion communautaire ;
- ✓ Diguettes parcellaires : gestion individuelle ;
- ✓ Cordons pierreux : gestion communautaire ;
- ✓ Planage : gestion individuelle ;
- ✓ Ceinture verte : gestion communautaire.

### Contribution de la salle :

- ✓ Bouna MANE (CONGAD) Diguettes filtrantes oubliées : élimination effets érosions.



---

## SYNTHESE ET CONCLUSION

Le président de séance a rappelé tout ce qui avait été réalisé dans les deux jours.

Les **principales recommandations** sont les suivantes :

- ✓ Harmoniser les actions des acteurs dans la région ;
- ✓ Poursuivre la réflexion sur les thématiques abordées par les études ;

Le comité Régional Riz est là pour prendre la suite.

Le GRDR s'est engagé à diffuser les actes de l'atelier à tous les participants.

**Le Gouverneur a clôturé l'atelier** en félicitant cette initiative qui a permis d'améliorer la connaissance.

## ANNEXES

- ✓ **TDR de la rencontre**
- ✓ **Programme des 2 jours**
- ✓ **Liste des participants**
- ✓ **Présentations des intervenants :**
  - *Programme concerté d'appui au développement de la filière "semences certifiées de riz" en Casamance*
  - *Construction d'une filière semence de riz basée sur les acteurs locaux*
  - *Gestion des Comités Vallée*
  - *Evaluation du système de désalinisation, prospective sur les possibilités de protection et restauration de la mangrove dans la zone d'intervention du GRDR*